

APRES LE CONGRES DES SINISTRÉS

Rien ne sera négligé pour faire triompher leurs revendications

Le Comité d'action des régions dévastées a le droit d'être fier de son œuvre. La bataille qu'il mène — avec une ténacité que rien ne pourra lasser — en faveur des moyens et petits sinistrés se déroule dans les conditions les plus favorables. Les meilleurs espoirs sont permis. Je n'en veux pour preuve que l'admirable réussite du Congrès organisé par le Comité et qui s'est tenu le mercredi 27 juin au Palais des Fêtes de la rue Saint-Martin. Des dix départements dévastés du Nord comme de la Marne, de la Meuse comme du Pas-de-Calais, comme de l'Aisne, de l'Oise, de Meurthe-et-Moselle, de la Somme, les délégués étaient venus nombreux, si nombreux que l'immense salle n'était pas assez vaste pour les contenir. Ils étaient arrivés confiants, décidés, résolus à faire entendre leur voix au gouvernement, une voix que nos dirigeants feront bien d'écouter, si je ne puis permettre de leur donner un bon conseil. Le Congrès a été unanime dans ses décisions. Elles ont d'autant plus de poids qu'elles n'émanent pas d'un groupe restreint ou d'une coterie plus ou moins autorisée. L'ordre du jour voté l'a été par les représentants de la masse des sinistrés — de la grande masse, je le répète —, de cette masse qui, depuis 1919, a été trop souvent traitée par l'oubli et le dédain, à qui l'on n'a pas su ou voulu rendre justice, et chez laquelle couve une colère et une irritation dues à cette constatation qu'il y a eu jusqu'ici deux poids et deux mesures dans l'application de la loi de 1919 sur les réparations des dommages.

Le Congrès a donné un avertissement au gouvernement, un avertissement sérieux et sévère. Et si des ministres de Finances qui n'ont jamais rien compris, et pour cause, à l'état de nos régions se permettaient dorénavant de jouer avec les besoins des sinistrés comme l'augubre tenté M. de Lasteyrie en déposant son projet de budget des dépenses recouvrables ; — si des ministres des Régions Libérées pavés, comme M. Ribot peut-être, de bonnes intentions mais qui manquent vraiment par trop d'énergie et de la volonté nécessaires à laisser faire sans protester, il est certain qu'on se trouverait en présence d'une situation dont la gravité apparaît à tous les yeux. Car la foule des petits et moyens sinistrés se sentirait encore une fois par trop sacrifiée.

Tout à tour Escoffier, Ringuier, Ingheles, Philoppeaux, Marchandau, Jacquet, Tricoles, etc. (et j'en passe) exposèrent les doléances et les désirs de leurs mandants. Joux, donna de bons conseils avisés. Véhéments et unanimes dans leurs protestations, les orateurs obtinrent le succès le plus vif et le plus légitime.

Nous entendîmes également Herriot. Quelques-uns purent s'étonner de sa présence, car il n'appartient pas aux pays dévastés. Mais leurs préventions ne tinrent pas devant ses déclarations si sensées, si justes, toutes remplies de dévouement et de bonne volonté à l'égard de nos malheureuses populations. Je suis de ceux qui ont tenu à ce que Herriot vint à notre Congrès. Il n'est pas mauvais que des Français qui vivent loin de nous nous écoutent et nous entendent. Nous n'avons rien à cacher. Nos discussions ont lieu au grand jour. Nous n'aurons jamais trop d'auditeurs, surtout lorsque ces derniers posséderont l'autorité du maire de Lyon. Il n'est pas de ville qui ait fait davantage pour nos malheureux compatriotes que cette admirable et démocratique cité qui marche à l'avant-garde du progrès et dont les initiatives réalistes et modernes méritent tant d'être connues et imitées. N'oublions pas non plus (je ne fais pas de politique ici, je ne fais qu'une simple constatation) que le Parti radical et radical socialiste dont Herriot est président a fait totalement sien au Congrès de Lyon (1921) et de Marseille (1922) le programme d'action de notre Comité et s'est engagée à le soutenir de toutes ses forces. Cela ne vaut-il pas qu'on s'entretienne avec des hommes qui, tels Herriot, nous ont prodigué leur aide et leur concours ? Herriot a été longuement applaudi. Il soutiendra au Palais-Bourbon la lutte menée par nos parlementaires. Ne nous en plaignons pas.

L'ordre du jour contient trois revendications précises : 1° Les sinistrés s'opposent à la modification de la loi de 1919 ; 2° Il faut que le gouvernement fasse en faveur des moyens et petits sinistrés un effort financier égal à celui qu'il a fait pour les gros ; 3° Il faut que le gouvernement, après la Ruhr, réclame de l'Etat allemand l'apport nécessaire de prestations en nature sans lesquelles l'œuvre de reconstruction ne peut s'achever.

Nous ne négligerons rien pour faire triompher ces revendications. Et elles triompheront. Le bon sens et la justice le veulent.

F. DOUCEDAME,

Secrétaire du Comité d'Action des Régions Dévastées.

Après le terrible attentat près de Duisbourg

Une bombe a encore éclaté mais ne fit pas de victimes

Mayence, 2. — Deux bombes à retardement ont été trouvées à l'entrée du tunnel de Mayence. L'une a éclaté et a occasionné des dégâts insignifiants; l'autre a pu être désamorcée par un officier d'artillerie. Une enquête est en cours. Les sanctions habituelles seront prises contre des fonctionnaires de Mayence. Les restrictions de circulation édictées en pareil cas sont prodiguées.

Une patrouille a tiré sur un groupe d'Allemands

Düsseldorf, 2. — Une patrouille a tiré sur un groupe d'Allemands surpris alors qu'ils cisaillaient les fils téléphoniques sur la route d'Essen à Verden.

Les nationalistes bavarois s'introduisent dans la Ruhr

L'application des mesures de rigueur édictées par les autorités militaires belges dans le cercle de Duisbourg n'a donné lieu jusqu'ici à aucun incident grave.

Vingt-cinq arrestations de personnes qui circulaient dans les rues, malgré l'interdiction, ont été opérées.

On signale l'entrée dans la Ruhr d'un nombre de membres du corps nationaliste bavarois Oberland, envoyés de Munich avec mission de venger les victimes de l'occupation.

Le Vatican estime clos l'incident avec la France

Le dernier crime allemand a ému le Pape

Bruxelles, 2. — On mande Rome à l'Agence Télégraphique Belge : Le cardinal Gasparri a reçu le baron Bryens, ambassadeur de Belgique près le Vatican.

Le dernier crime allemand a ému profondément le Pape, qui a télégraphié immédiatement au nonce, Mgr Pacelli, d'intervenir de suite auprès du Reich pour faire cesser la résistance qui aboutit à d'abominables attentats.

De son côté, l'Agence Stefani apprend d'une source émanant du Vatican que le Pape est très affecté des actes de sabotages accomplis par les Allemands dans la zone occupée.

Dans les milieux du Vatican, on considère comme clos l'incident qui s'est produit entre la France et le Vatican à la suite de la lettre du Pape sur l'occupation de la Ruhr.

Un grand match-revanche

Le boxeur aninois Mascart relève le défi de Mac Adam

Il accepte de se rencontrer de nouveau, avec le champion écossais pour une bourse d'environ deux cent mille francs

Samedi dernier, Tétard, le manager de Mascart, le jeune champion de boxe aninois, recevait une lettre de Thomas Queen, le manager de Mike Mac Adam, dans laquelle le supporter du champion écossais battit récemment au Cirque de Paris, se montrait encore tout surpris de la victoire rapide remportée par Mascart sur son « poulain ».

Si Mac Adam a été battu, disait-il, c'est qu'il a commis une énorme erreur de tactique en acceptant la bataille comme il le fit. Une revanche pourrait prouver la supériorité du champion écossais, qui a la plus grande confiance en Thomas Queen. Son poulain sollicitait donc un match-revanche avec Mascart, combat qui aurait lieu au choix du boxeur aninois, soit en France ou en Ecosse, à Edimbourg.

De passage à Lille, hier après-midi, Mascart est venu nous rendre visite avec son manager Tétard, son entraîneur, l'espoir valenciennois Briscot, et plusieurs de ses amis. Ce fut l'occasion de parler des prochaines rencontres en perspective.

« J'ai répondu ce matin, à Thomas Queen, nous dit Tétard, que j'accepte le match-revanche proposé. Mascart est parfaitement en forme pour tenter la chance de nouveau. Comme conditions pour la revanche, je demande que la bourse attribué au vainqueur soit de 250.000 francs, au cours du jour un peu plus de 192.500 francs. Le match aurait lieu, soit à Glasgow, soit à Edimbourg, à une date qui pourrait être fixée ultérieurement.

Je crois que Thomas Queen acceptera sans hésiter l'offre qui lui est faite et que le match rencontre aura lieu prochainement.

En attendant Mascart, comme on l'a annoncé, boxera le 15 juillet à Marseille avec le champion italien Guinchi, puis à Nice avec Paul Gay, et à Lyon avec Cassini.

Ses entraîneurs se rencontreront le 15 juillet à Marseille également : Briscot avec Fratini et Pontignac avec Buison.

Inutile d'ajouter que Mascart et son manager sont plus confiants que jamais en l'issue de ces matches, qui ne manquent pas de valeur de nouveaux succès au vaillant comingman aninois. M. P.

Un monument aux volontaires américains à Paris

Paris, 2. — Mercredi prochain, les Etats-Unis célébreront le 17^e anniversaire de la déclaration de l'indépendance américaine. C'est ce jour que sera inauguré, à Paris, place des Etats-Unis, le monument aux volontaires américains, élevé par souscription publique, et qui est l'œuvre du statuaire Jean Boucher. La cérémonie, laquelle assisteront M. Millerand, président de la République, et M. Poincaré, président du Conseil, aura lieu à 10 heures 30. Des discours seront prononcés par le général Mangin, au nom des comités du monument ; le préfet de la Seine et le président du conseil municipal, au nom de la ville de Paris ; le président du Conseil, au nom du gouvernement et de la France, et M. Myron T. Herrick, ambassadeur des Etats-Unis. Des volontaires américains et des parents de volontaires morts au front assisteront à la cérémonie. Le président de la République les recevra le lendemain à l'Elysée.

DOUAI VA FÊTER SES GÉANTS



LES GÉANTS DOUAIISIENS

De gauche à droite : GAYANT, M^{me} GAYANT, FILLION, M^{me} FILLION

Les bons géants douaisiens si populaires, Gayant, M^{me} Gayant, Fillion, M^{me} Fillion, vont faire dans quelques jours leur promenade annuelle à travers les rues de Douai, sous les yeux amusés des nombreux spectateurs accourus pour les admirer. C'est, en effet, le samedi 7 juillet que s'ouvrent dans cette ville des réjouissances qui dureront trois jours et dont le cortège des géants sera la principale attraction.

LE CRIME DE LA RUE MERCIER, A LILLE

Il semble se confirmer que Boury est l'assassin de la "plongeuse"

« Mon oncle, mon oncle !... » cria celle-ci avant de mourir, or, l'inculpé était surnommé « Mon oncle » par son entourage.

Nous annonçons hier qu'une nouvelle perquisition, d'un genre un peu spécial, serait pratiquée à l'ancien domicile de l'inculpé Boury, soit au 56 de la rue des Stations. Cette opération fut déjouée lundi vers 17 heures. Il s'agissait de faire le vidage, puis le curage de la fosse d'aisances de l'immeuble, que tenait l'inculpé, afin d'examiner si l'arme du crime que l'on croit être un couteau à cran d'arrêt, d'assez grandes dimensions, n'y avait pas été jetée. C'est la Compagnie des Vidanges Lilleuses que l'on avait chargée de cette besogne.

Recherches... odorantes

Dès l'arrivée au 56 de la rue des Stations, des tonnes bien connues et de la locomobile les escortant, les gens du voisinage, que les nouvelles publiées par les journaux du matin ont tenu sur le « ju-vive » se mettent de toutes parts à leurs fenêtres ou sur le pas de leur porte, afin de suivre les événements.

MM. Perny, chef de la sûreté, et Sales, commissaire de police du quartier, sont présents. On apprend alors que les travaux que l'on va effectuer, ont déjà eu lieu le 23 juin écoulé. Ceux qui vont être entrepris dorénavant, dans ces conditions, les résultats attendus ?

Enfin, la lessogne commence. Elle est menée avec une attention toute particulière au milieu d'un grand concours de curieux, que les agents de la sûreté ont grand-peine à faire circuler.

Après 17 heures un quart, on n'avait rien découvert et le curage de la fosse était terminé. Il restait à examiner si la tonne ne renfermait pas le couteau recherché. Ce travail se fit à Loos, dans un champ d'épandage. A l'heure où nous écrivons ces lignes, nous n'en connaissons pas encore le résultat.

Les langues se délient

Comme toujours en pareil cas maintenant que Boury est arrêté, les langues se délient. Tout le monde savait, et tout le monde l'avait bien dit, que c'était « l'assassin de Jeanne Ponselle ».

En dehors des ragots et racontars habituels, la police a recueilli cependant, des dépositions d'un intérêt assez grand, pour que nous les rapportions en substance.

C'est ainsi qu'il paraît bien établi que Boury avait un surnom que lui donnaient volontiers son entourage et ses amis, celui de « Mon-Oncle ». Or, on se rappelle que ce furent là les derniers cris de la victime du crime de la rue Mercier et ceci fait que ce renseignement ne manque pas d'importance.

Un agent du service en tenue, l'agent Ledoux, d'autre part, fait à M. Perny une déclaration qui a été consignée en un procès-verbal. Si cette déclaration était entièrement vérifiée, elle en dirait long sur l'état d'esprit de Mme Boury, femme de l'assassin présumé de la plongeuse lilloise.

Je la vengerai !

L'agent Ledoux, avait été, le lendemain du crime, à samedi 12 mai, délogué chez M. Boury, afin de prier celui-ci de passer chez M. Perny, ceci pour confirmer à ce magistrat que le cadavre retrouvé rue Mercier, sur la voie publique, était bien celui de Jeanne Ponselle, sa belle-sœur.

Mme Boury souffrante, se trouvait couchée dans une salle contiguë au débit. On lui avait caché, pour cette raison, la mort effroyable de sa sœur. Mais elle se doutait de quelque chose et la vue du policier confirma les soupçons qu'elle pouvait avoir.

— Alors, s'écria Mme Boury, en s'adressant à son mari, c'est elle, c'est bien elle, n'est-ce pas ?... Et comme le cabaretier faisait un geste affirmatif, sa femme le regardant fixement et d'un air tout à fait étrange, lui dit, avec énergie : — Oh ! je la vengerai ! Comme on faisait remarquer à l'agent Ledoux que sa déposition à cet égard était un peu tardive, le sergent de ville déclara qu'il n'avait d'abord attaché à cette scène que peu d'importance et même qu'il l'avait oubliée. L'arrestation de Boury lui remit soudain en mémoire et à la réflexion, il jugea, qu'il

Après le crime

Il sera également intéressant pour la justice, croyons-nous, que certains membres de la famille de Boury soient minutieusement interrogés sur l'attitude de celui-ci, immédiatement après le crime.

Notamment, il nous est revenu que cette attitude fut particulièrement suspecte lors de la veillée funèbre du corps de Jeanne Ponselle, au domicile de cette dernière.

Chaque fois que l'on parlait au cabaretier de la fin atroce et prématurée de sa belle-sœur, Boury faisait, paraît-il, son possible pour détourner la conversation de ce sujet. Il agit dans ce sens avec une telle insistance, que son entourage en fut particulièrement frappé. Au surplus, le cabaretier parut à tous d'une grande nervosité, il ne semblait pas tenir en place et il évita le plus possible de porter ses regards vers sa belle-sœur, dont le corps avait été déposé sur son lit.

Ce que dit M^{me} Boury

Nous avons pu, hier, apercevoir, Mme Boury, en grand deuil, rue des Stations, au moment où l'on perquisitionnait dans le but de découvrir l'arme du crime.

La femme de l'inculpé était accompagnée de ses trois enfants et pleurait à chaudes larmes. Il eut été cruel de l'interroger longuement sur son état d'âme.

Mme Boury se borna à nous déclarer que ce qui s'était passé était très malheureux, surtout pour ses enfants et qu'aujourd'hui, mardi, vers 11 heures, elle se rendrait à la maison d'arrêt pour y voir son mari.

Nous croyons savoir que Boury a fait choix de M^{re} Spriet pour assurer sa défense.

Une "plaisanterie" de Boury

Voilà maintenant un fait bien de nature à fournir des indications sur la moralité de l'inculpé.

Ce fait fut porté à la connaissance de la police, par un conducteur de viande de l'abattoir de Lille, M. Brice Pierre, demeurant rue du Châtelet, à Houbourdin.

M. Brice connaît Boury alors que celui-ci tenait un établissement, à Loos, il y a de cela environ deux ans.

Ayant rencontré le cabaretier qui lui parut avoir fortement fêté la divette bouteille, ce dernier lui raconta que la veillée, il avait fait une noce à tout casser.

avec le plus grand soin à faire à nouveau allusion à cet incident.

Or, on croit, jusqu'à plus ample informé, que ce jour-là Boury se rendit chez sa belle-sœur pour lui « emmener » de l'argent, car il était en ce temps assez gêné.

D'ailleurs ce témoin sera prochainement entendu par M. Perny et peut-être sera-t-il possible d'avoir sur ce point des détails complémentaires.

Les abeilles tuèrent le vieux curé

Auxerre, 2. — Un vieillard de 80 ans, l'abbé Mounier, curé de Vassy-les-Avellon (Yonne) qui, depuis très longtemps, s'occupait avec succès, d'apiculture, apportait une ruche quand, par suite d'un faux pas, il tomba. Les abeilles, devenant furieuses, criblèrent l'ecclésiastique de piqûres à un tel point que le vieillard ne tarda pas à rendre le dernier soupir.

Un ouvrier tourquennois est mort d'une piqûre de chardon

M. Henri Wyseur, 65 ans, domicilié rue de Gand, 532, à Tourcoing, homme de peine à la filature « Le Gard », même rue 407, a été, au cours de son travail, piqué au cou par un chardon. Il en est résulté une pustule maligne du côté droit du cou.

Malgré les soins empressés que lui prodiguèrent MM. les docteurs Hurles et D'Halluin cette nouvelle victime du travail est décédée hier, lundi, à 8 heures.

Le Scandale du Sucre

Comment quelques industriels sucriers ont réalisés plus de 500 millions de bénéfices au préjudice des Agriculteurs et des Consommateurs

Nous avons conté, ici, par quels procédés, dans les journées des 13 et 14 février, quelques agitateurs avaient réalisés deux à trois cent millions de bénéfices par le trafic du sucre.

Cette opération avait été savamment préparée. On sait ce qu'il advint : une hausse du prix de vente s'en suivit et depuis lors, en dépit de certaines baisses passagères, qui n'ont d'autre objet que de tromper le public, les prix élevés se sont maintenus.

Cette machination odieuse — tramée contre le public par quelques individus — est restée impunie. Il faut qu'on le sache !

Les industriels sucriers n'en sont point d'ailleurs à leur coup d'essai et, chaque jour, peut-on dire, ils réalisent sur les consommateurs, sur les commerçants défaillants, sur les agriculteurs mêmes, des bénéfices usuraires, qui, à certaines périodes de l'histoire de ce pays, eussent valu à leurs auteurs les représailles du peuple et les sanctions des assemblées délibérantes.

Voici d'ailleurs les faits, reconnus par une enquête, menée récemment par un inspecteur du ministère de l'Agriculture :

Une partie importante de la récolte des betteraves à sucre a été vendue par les cultivateurs, à des prix forfaitaires variant entre 85 et 95 francs la tonne.

Les marchés basés sur les cours du sucre furent traités d'octobre à janvier, de 109 à 115 francs les mille kilos.

On peut donc dire que la tonne de betteraves a été payée en moyenne au cultivateur 107 francs (!).

Or, la tonne de betteraves produit environ 120 kilos de sucre.

Le kilo de sucre a donc été payé au cultivateur 89 centimes (!).

Si on ajoute à ce prix un impôt de consommation de cinquante centimes, on obtient pour prix moyen du kilo de sucre : 1 fr. 39, laissant pour le fabricant, le raffineur et le spéculateur une marge de 2 fr. 86.

Quant au commerçant-détaillant, à l'épicier, nos grands trafiquants lui ont fait un sort identique à celui imposé au cultivateur.

De même que l'agriculteur qui n'obtient pour son labeur qu'une rémunération de sept à huit centimes par kilo de betteraves, l'épicier qui subit tous les risques des variations des cours, provoquées par l'agio, n'aura qu'un bénéfice de cinq à six centimes par kilo de sucre (!).

Sept centimes à l'agriculteur producteur ! Cinq centimes au commerçant !

Par contre, le fabricant s'octroie un bénéfice de 85 centimes par kilo et le raffineur 1 fr. 20 et parfois même 1 fr. 31 par kilo (!).

Comprend-on maintenant les raisons pour lesquelles le sucre est cher, la vie chère ?

Par le jeu de combinaisons financières multiples, toutes les petites sucreries ont été absorbées par les grandes usines, au cours de ces dernières années.

Il reste aujourd'hui en France 48 sucreries, qui ont réalisé tant sur les agriculteurs que sur les consommateurs, cinq cent trente millions de bénéfices.

530 millions ! Et, à ces gains, il conviendrait encore d'ajouter ceux obtenus par la spéculation !

Qu'en pensent les agriculteurs, les commerçants, la multitude des consommateurs ?

Ils comprendront sans doute maintenant, pour quelles raisons certains réclamaient avec tant d'insistance et de hâte l'abrogation des lois sur la spéculation illicite et pourquoi cette Chambre blanche, aux ordres de l'« Union des Intérêts Economiques », s'empressa de le leur accorder.

P. DELCOURT,

Conseiller général du Nord.

Un voleur, au bout d'une fourche !

Périgueux, 2. — Une dame Mazaou, habitant Mareuil, rentrant chez elle, aperçut un individu dissimulé dans une cheminée. Le mari et les voisins accoururent et, fouillant avec une fourche sous un lit, le harponnèrent l'individu, le piquèrent profondément à la cuisse, et le ramènerent à la pointe de la fourchette. C'est là, nommé Brepesson, âgé de 28 ans.

Révisé aux gendarmes, il avoua vivre depuis un an dans les environs du village, dont il est originaire, se cachant la nuit dans les greniers et pillant les maisons des habitants émus à son travail.

Brûlés par de la cire

Bordeaux, 2. — La servante de Mme Bellivier, à Eymesse, faisait fondre de la cire, lorsque, le liquide s'étant enflammé, le feu se communiqua à ses vêtements.

Mme Bellivier et M. Lepage, facteur-receveur des postes, en tournée de distribution, se portèrent à son secours, mais les flammes gagnèrent le robe de la victime, qui a reçu de fortes brûlures et la factrice fut assez sérieusement atteinte aux mains.

La servante transportée à l'hôpital de Sainte-Foye-la-Grande, y a succombé dans la soirée.